

# VIVRE à Nanteau

Bulletin d'information de la commune  
de Nanteau/Essoonne.  
n° 10/ mai 2009



## Le mot de Madame le Maire.

Chères Nantessonaises, Chers Nantessonais,

Voici un an que nous communiquons régulièrement avec vous sur les différentes activités de la commune par le biais de ce bulletin d'information. Cette édition « de l'été » est orientée vers les vacances et la rentrée de septembre, elle rappelle certains horaires ; s'il vous plait, respectez-les pour la qualité de vie de chacun de nous.

En mars, le conseil municipal a voté le budget communal pour 2009 et vous constaterez que, même si la Région et le Département augmentent leurs taux pour les impôts locaux, ceux de la commune restent inchangés, et ce depuis 2003. Nous considérons qu'avec la crise actuelle qui touche tout le monde il n'est pas souhaitable d'augmenter les taux de votre imposition ; pour y parvenir une gestion prudente du budget est nécessaire. Concernant les investissements pour 2009, nos ressources sont suffisantes pour financer les projets envisagés, tel le ravalement de la mairie. Si nos demandes d'aides pour le contrat rural (restauration de la salle polyvalente, construction d'un nouveau bâtiment technique et aménagement d'une salle des associations) sont accordées, la commune sera capable d'autofinancer ces travaux avec un étalement sur 4 ou 5 années. Les raisons principales qui pourraient expliquer une augmentation des taxes locales dans l'avenir sont : l'enfouissement des réseaux, les travaux de voirie et la participation à une communauté de communes qui risque de nous être imposée.

Notre adhésion au SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) du Parc Naturel Régional du Gâtinais français (PNRGf) est entrée en vigueur en mars dernier. Les contrôles obligatoires de tous nos dispositifs d'assainissement individuel commenceront début 2010. Le PNRGf tient à vous informer sur la façon dont ces visites se dérouleront, sur vos droits et devoirs en cas de réhabilitation souhaitable et vous serez tous invités à une réunion publique à Nanteau sur ce sujet en novembre. Vous serez avertis en temps et en heure. Le SPANC gère dès à présent les dispositifs neufs.

Pour ma part, je tiens à remercier tous ceux qui m'ont donné un coup de main précieux pendant ma convalescence après une mauvaise chute qui m'a quasiment immobilisée durant quelques semaines. Bref, je suis très très reconnaissante.

Je vous rappelle que je suis très souvent présente, ainsi que mes adjoints, aux permanences du mardi et du vendredi soir à la Mairie. Je peux aussi vous rencontrer le samedi matin sur rendez-vous pris à l'avance avec la Mairie.

Pensez à utiliser notre adresse internet [nanteau-info@orange.fr](mailto:nanteau-info@orange.fr). Cela peut vous éviter des déplacements et vous faire gagner du temps si vous avez des questions à poser.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bon été et d'agréables voyages pour ceux qui partent en vacances. Mais d'abord nous comptons sur votre participation massive à la fête de Nanteau le 7 juin prochain !

Helen Henderson





## Vue d'ensemble du budget communal : prévisionnel 2009 comparé au réalisé de 2008 (compte administratif).

Dépenses et recettes de fonctionnement :

2009 (budget prévisionnel) : **212 311 €**  
versus 2008 (réalisé) : **225 530 €**

### Recettes de Fonctionnement :

En 2009 les impôts locaux représenteront 59% de nos recettes pour un montant de 126 000 €. Le niveau des recettes est identique à celui de 2008 puisque la commune a décidé, cette année encore, de ne pas augmenter les taux d'imposition. Il est à noter qu'ils n'ont pas été modifiés depuis 2003.

### Dépenses de Fonctionnement :

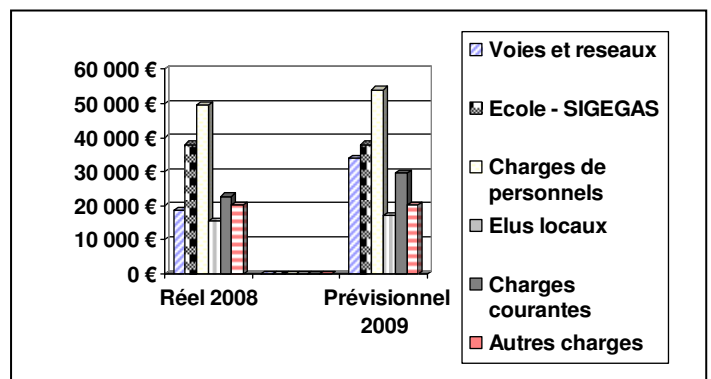
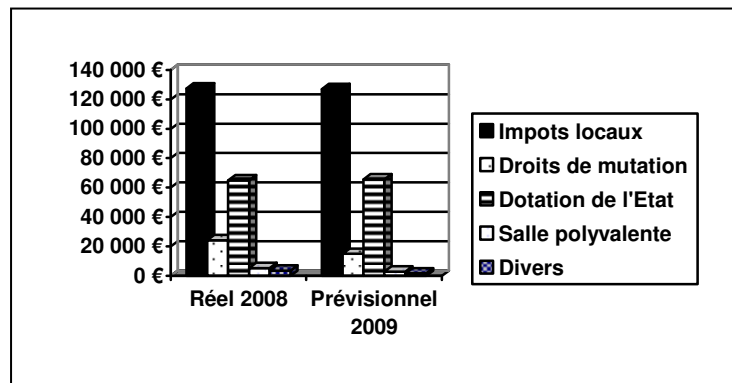
En 2009 notre participation à l'école de Buthiers représentera 17% (38 000 €) de nos dépenses. Elle inclut une dépense exceptionnelle : la rénovation de la 6e classe, et devrait se stabiliser à l'avenir avec l'intégration de la commune de Boulancourt dans le syndicat de l'école (SIGEGAS). Nous continuerons le programme annuel d'entretien et de réhabilitation de nos voies communales (prévision : 16% de notre budget).

Les charges courantes comprennent, entre autres, l'électricité, les assurances, l'entretien du matériel, la maintenance d'équipement et certaines dépenses imprévues. Une gestion vigilante de cette enveloppe garantira en partie notre capacité de contribuer, sans recourir à un prêt, à notre part de financement des projets d'investissement dans l'avenir.

### Investissements :

La commune compte sur les subventions de la Région, du Département, du PNRGf et de plusieurs syndicats pour réaliser ses projets d'investissements. Les processus d'octroi des subventions sont malheureusement souvent très longs. Néanmoins en 2009 nous espérons commencer et même achever un maximum de projets, parmi lesquels : *le ravalement de la mairie, l'extension et la mise à niveau de l'éclairage public, la création d'un trottoir à l'angle de la chèvrerie, l'étude de l'écoulement des eaux pluviales à Villetard, l'aménagement de la mare de Boisminard, la réfection du mur de l'ancien cimetière, la rénovation des portails des cimetières, la réfection des menuiseries et fenêtres de la salle polyvalente, et ... qui sait, peut-être le début du troisième contrat rural ?*

Les dépenses d'investissement pour 2009 devraient se situer entre 80 000 € et 100 000 €. Elles seront financées par le résultat cumulé de 2008.



### Opération « Vacances tranquilles »

Cela fait plusieurs années que les services de gendarmerie proposent aux habitants de déclarer leur date de vacances afin de renforcer la surveillance autour des maisons vides, justement pour qu'elles ne le deviennent pas pendant leur absence !

Cette opération appréciée par la population est reconduite cette année et pour bénéficier de ce service, donc du regard attentif des patrouilles de gendarmerie, il suffit d'appeler (ou d'écrire) pour fournir votre adresse précise et les dates de départ et de retour de vacances. C'est gratuit et jusqu'à maintenant dissuasif.

Cela n'empêche aucunement les habitants d'auto surveiller le village. Si vous êtes intrigué par un fait particulier, n'oubliez pas de noter les indices (n°

d'immatriculation, ...) qui vous frappent. Les mêmes services de gendarmerie demandent à être informés de toutes choses suspectes.

### La sécurité routière

Le service Education et Sécurité Routière de la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture met un place un **Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière 2009 (PDASR)** dans le contexte d'un Document Général d'Orientation (DGO) 2008-12 - consultable sur le site Internet de la Préfecture - [http:// www.seine-et-marne.pref.gouv.fr](http://www.seine-et-marne.pref.gouv.fr).

Quatre enjeux nationaux ont été retenus pour le nouveau DGO : *les conduites addictives, la vitesse, les*

*jeunes et les deux-roues motorisées, et un enjeu local : le massif forestier de Fontainebleau.*

Le conseil municipal propose d'y participer avec trois actions :

- (a) implanter successivement en plusieurs sites de la commune un radar pédagogique mobile
- (b) publier un article dans le prochain numéro du bulletin d'information (le voici) et
- (c) **proposer un concours d'affiche destiné aux habitants de la commune.** Les modalités de cette dernière action vous seront diffusées d'ici la rentrée pour que tous puissent y participer massivement.

Dans un premier temps vous êtes invités à consulter le site internet (ci-dessus) pour vous familiariser avec cette initiative.

### **Les forages et les puits chez les particuliers sont désormais réglementés**

L'arrêté du 17/12/08 complété par deux annexes, énonce les conditions de « contrôle des installations privées de distribution d'eau potable, des ouvrages de prélèvement, puits et forages et des ouvrages de récupération des eaux de pluie ». Il définit par exemple les normes de qualité pour les eaux souterraines : 50mg/l pour les nitrates et 0,5mg/l pour les substances actives de pesticides. Il définit également les valeurs seuil pour les substances dangereuses, dont les sulfates et les chlorures.

L'arrêté du 19/12/08 détaille les éléments à fournir dans le cadre **de la déclaration en mairie de tout prélèvement, puits ou forage réalisés à des fins domestiques de l'eau.** Les déclarations doivent avoir lieu un mois avant le début des travaux pour les nouveaux captages et un mois après pour leur achèvement.

En résumé, ne sont concernées à ce jour que les créations de forages et de puits chez les particuliers ; désormais, comme pour tous les autres travaux, renseignez-vous en mairie, pour être sûrs de respecter cette nouvelle réglementation. A ce jour, il n'y a aucune incidence financière.

Les captages existants devront être déclarés avant le 31/12/09.

### **Le rendez-vous de la population du 14 Juillet.**

La commune innove cette année à l'occasion du 14 Juillet : elle vous propose un pique-nique collectif sur le terrain communal à partir de midi. Bancs et tables seront mis à disposition par la commune.

Une bonne occasion de partager ensemble toutes les « bonnes choses » apportées par les uns et les autres. Cette formule a déjà fait ses preuves notamment à Ville-tard. Elle permettra aux habitants de mieux se connaître tout en découvrant des spécialités régionales que chacun aura à cœur de présenter. Une façon originale de « voyager » tout en restant à Nanteau. Petits appétits s'abstenir ! Pour la fin d'après midi, discussion, balades, pétanque, à chacun d'imaginer comment terminer une journée qui s'annonce sympa...car il fera beau !

### **Ordures ménagères – SITOMAP / BGV**

Des visites de la nouvelle usine de traitement des ordures ménagères de Pithiviers seront organisées cet automne. Il nous faudra utiliser nos voitures personnelles et nous organiserons du covoiturage. Ces visites s'adressent aussi bien aux enfants qu'aux adultes.

Il va sans dire qu'après avoir visité l'usine et rencontré les personnes qui y travaillent nous ne ferons plus aucune erreur sur la poubelle à utiliser selon le type de déchets !

Les personnes intéressées sont invitées à **se faire connaître à la Mairie.**

### **Un grand merci ...**

... à toutes les personnes qui ont participé au débroussaillage de la mare de la Fosse et au nettoyage des chemins. La commune de Nanteau peut être fière de ses abords. Il n'empêche que de nouveaux détritus déjà apparaissent et choquent notre regard. Nous ne pouvons que vous encourager, lorsque vous allez vous promener sur les chemins, à vous munir d'un petit sac pour ramasser des saletés que vous pourriez trouver. Certains d'entre vous le font déjà. Et si vous voyez un déchet énorme (on a trouvé un vieux congélateur sur la bas-côté d'une rue !) merci d'en informer la mairie.

### **A propos des Chemins communaux**

Le Chemin des Nonnes est ouvert. Partant de la Voie Communale n°4 (la route de la vallée), il suit la vallée de Ninveau et vous conduit à la mare de la Fosse. Pour que chacun puisse le découvrir sans se perdre, nous profiterons de la randonnée du 21 juin pour mettre en place un balisage discret pour l'été.

Le Chemin de la Croix de Saint Marc est désormais ouvert en totalité. La partie qui aboutit au Chemin des Boulangers, de l'autre côté de la Départementale, peut être empruntée.

Si vous avez encore un peu de mal à vous retrouver dans les chemins communaux de Nanteau, nous vous rappelons qu'une carte complète des chemins est disponible à la Mairie. N'hésitez pas à venir en chercher un exemplaire.

### **Nouvelle station d'épuration de Malesherbes**

Une enquête publique est ouverte du 11 mai au 11 juin 2009 sur la construction de la nouvelle station d'épuration de Malesherbes sur l'emplacement actuel. Le projet est à la mairie de Nanteau où chacun peut **venir le consulter et donner un avis.**

### **Rencontre sur l'art floral**

Peut-être vous en souvenez-vous ... Madame Monique Lejeune aime et pratique l'art floral. Elle se propose, lors d'une rencontre que nous organiserons en septembre, de faire découvrir aux personnes intéressées sa façon originale de composer des bouquets. Nous aimerions que vous soyez nombreux et nombreuses à partager ce moment. Et peut-être cette rencontre donnera-t-elle à d'autres personnes l'envie de d'échanger sur d'autres

sujets ... Le partage des connaissances est une belle idée. Merci aux personnes intéressées de bien vouloir **se faire connaître en Mairie** afin que nous organisions au mieux cette rencontre.

## Le Comité des Fêtes et de la Culture

**M. FAGET Joël** qui a assuré, avec talent pendant 11 années consécutives, la fonction de Président du Comité des fêtes a laissé cette place à **M. BOMMEL Francis**, habitant rue de la Grange aux Dîmes à Nanteau sur Essonne qui connaît la commune et ses fêtes depuis environ 35 ans. Il souhaite s'investir dans de nombreuses activités.

Le bureau est composé de :

- ✓ **BOMMEL Francis (Président)**
- ✓ **TESSIER Jean-François (Vice-Président)**
- ✓ **LE PAPE Maryvonne (Trésorière)**
- ✓ **RENAUD Catherine (Secrétaire)**

et les membres suivants :

- ✓ **FAGET Joël**
- ✓ **KERNER Anne**
- ✓ **LHERBIER Corinne**
- ✓ **PETIT Danielle**
- ✓ **RENARD Evelyne**
- ✓ **SAULNIER Françoise**

Cette équipe poursuivra toutes les activités actuellement existantes qui sont très appréciées des habitants.

***Nous invitons également tous les habitants à proposer toutes idées nouvelles que nous étudierons avec le plus grand soin afin de réaliser le maximum d'activités au sein de notre commune.***

Nous encourageons également **les jeunes de Nanteau-sur-Essonne** à participer davantage à nos activités, ils seront toujours les bienvenus.

L'activité du Comité des Fêtes est basée sur un échange de dialogues, sur l'amitié et la solidarité, avec des bénévoles toujours **à la recherche de nouveautés.**

### **Pour l'année 2009, nous nous sommes déjà retrouvés lors de :**

- ✓ la soirée Karaoké le 7 février qui s'est bien déroulée,
- ✓ le repas annuel, soirée couscous avec déguisements.
- ✓ du concours de boules le 17 mai

### **Il est prévu pour les mois à venir :**

- ✓ Dimanche 7 juin : Fête du village
- ✓ Dimanche 21 juin : Randonnée pédestre et cycliste
- ✓ Samedi 5 septembre : Concours de boules en nocturne
- ✓ Samedi 3 octobre : Buffet campagnard
- ✓ Samedi 21 novembre : Soirée « Beaujolais nouveau » avec jeux divers
- ✓ Dimanche 13 décembre : Après midi Loto

Nous vous invitons à venir nombreux à nos diverses activités.

## Les Talents de Nanteau

Madame Guilbeau est arrivée à Nanteau pendant la guerre. Ses parents ont alors pensé que cultiver le jar-

din permettrait de nourrir plus facilement la famille durant cette période difficile et ils ont décidé de s'installer dans la maison familiale, maison dans laquelle elle demeure actuellement.

Jeune fille, elle rencontre celui qui deviendra son mari, ouvrier boulanger à Malesherbes ... *et là, une question se pose : Nanteau, est-il le village des boulangers pâtisseries ? Nous en avons dénombré 7 !*

A l'école, ses dessins étaient affichés parce que beaux. Elle a toujours aimé dessiner et peindre, sans prendre de leçons néanmoins. Ses supports sont plutôt originaux : coquille d'œuf, petits pots de lait, et même une revue de « mots cachés » sur laquelle, la veille du jour où nous l'avons rencontrée, elle avait croqué l'un des protagonistes d'un débat télévisé. Le dessiner était pour Madame Guilbeau probablement plus amusant que d'écouter le débat.

Il lui est quasiment impossible désormais de s'adonner à sa passion car sa vue s'est beaucoup affaiblie. Et comme la générosité la caractérise, elle a gardé très peu de ses réalisations, les donnant aux uns et aux autres. Mais, dans le village, nombreuses sont les personnes qui ont eu la chance de la voir peindre et nous ont confirmé tout le talent de cette « Ancienne » de Nanteau.

## Félicitations aux nouveaux citoyens majeurs



Annabelle Caillou, Mathilde Girard, Sébastien Menil et Odelin Zadra se sont vus remettre par Madame le Maire, le 8 mai dernier, leur première carte d'électeur et un livret de citoyenneté. Ces quatre jeunes, comme Marine Bertrand, Guillaume Charton, Jean-Baptiste Turczynski et Thomas Zugaj qui n'avaient pas pu être présents à la cérémonie, ont eu 18 ans depuis mars 2008 et sont désormais citoyens majeurs, avec les droits et les devoirs attachés à cette citoyenneté toute nouvelle.

---

## Joies et peines

### **Mariage :**

Benjamine MOULIN-FOURNIER et Bastien GUELTON  
le 20 mars 2009

### **Décès :**

REY Gillette, née VEYRET, le 3 mars 2009